

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE  
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -  
Semaine du 26 avril au 2 mai 2019

**Tunisie**

- Le 4<sup>ème</sup> round des négociations commerciales entre l'Union européenne et la Tunisie relatives à l'Accord de Libre Échange Complet et Approfondi (ALECA) a débuté lundi 29 avril 2019.
- Jeudi 2 mai 2019, le parlement tunisien a rejeté le projet d'émission d'un emprunt obligataire jusqu'à 800 M USD sur les marchés internationaux, présenté par le ministre des finances tunisien M. Ridha Chalhoun.
- Le premier ministre tunisien, M. Youssef Chahed, a décidé d'augmenter les salaires minimums et les pensions de retraites du secteur privé de +6,5% à partir de mai 2019.
- Les flux d'IDE entrants bruts totaux à destination de la Tunisie ont augmenté de +9,8% sur le premier trimestre de l'année 2019 par rapport à la même période de l'année 2018.
- Sept accords de coopération bilatérale ont été signés en marge de la première réunion du haut conseil stratégique de coopération tuniso-italien qui s'est tenue mardi 30 avril 2019 à Tunis.
- Le bureau de la Banque Africaine de Développement pour l'Afrique du Nord à Tunis a été inauguré le 2 mai 2019.

**Libye**

- La Banque centrale de Libye (BCL) à Tripoli a annoncé lundi 29 avril 2019 son intention de bloquer toute nouvelle émission de lettre de crédit par quatre banques de commerce établies dans l'Est du pays.
- La National Oil Corporation (NOC) a annoncé une augmentation de 20% des ventes de pétrole et de ses dérivés au cours du mois de mars par rapport à février.

**TUNISIE**

- Le 4<sup>ème</sup> round des négociations commerciales entre l'Union européenne et la Tunisie relatives à l'Accord de Libre Échange Complet et Approfondi (ALECA) a débuté lundi 29 avril 2019.

Le 4<sup>ème</sup> round des négociations entre la Tunisie et l'Union européenne concernant l'ALECA a débuté lundi 29 avril 2019 et devrait se poursuivre jusqu'au 3 mai 2019. Ce nouveau cycle fait suite à un 3<sup>ème</sup> round du 10 au 14 décembre 2018, qui s'est révélé dans l'ensemble constructif, même si des désaccords subsistent dans plusieurs domaines. Des avancées supplémentaires sont espérées dans les chapitres pour lesquels des progrès importants ont déjà été obtenus (cas notamment de la protection de la propriété intellectuelle, du commerce et du développement durable, et des indications géographiques). L'objectif est de progresser également dans les autres chapitres, tels que les règles sanitaires et phytosanitaires (d'autant que l'étude d'impact est déjà finalisée), les marchés publics, les obstacles techniques au commerce, les mesures de défense commerciale, les services, ou encore la protection des investissements. Enfin, les domaines stratégiques relatifs à l'agriculture et aux services devaient être également abordés au cours de ce 4<sup>ème</sup> round. A ce sujet, les autorités tunisiennes continuent de demander la suppression des visas pour les fournisseurs de services qui se rendent dans le cadre de leurs activités dans les pays de l'Union européenne (« free visa »). Selon le ministre du commerce M. Omar Behi, il s'agit d'un « condition essentielle dans les négociations ». Lors d'un débat organisé par la chambre Tuniso-Française de commerce et d'industrie jeudi 2 mai 2019, M. Omar Behi a déclaré que la Tunisie avait posé trois conditions dans le cadre des négociations. Il s'agit i/ de la libre circulation des professionnels dans le secteur des services (cf. supra), ii/ de la révision des quotas d'exportations d'huile d'olive vers l'Union européenne et iii/ de la mise à niveau du secteur agricole tunisien (avec la « nécessité de prendre en compte la sensibilité de ce secteur vital et ses problématiques »).

- Jeudi 2 mai 2019, le parlement tunisien a rejeté le projet d'émission d'un emprunt obligataire jusqu'à 800 M USD sur les marchés internationaux, présenté par le ministre des finances tunisien M. Ridha Chalhoun.

Le 24 avril 2019, le ministère des finances a envoyé une correspondance à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) mentionnant qu'il envisageait de recourir à un emprunt obligataire. In fine, lors d'une séance d'audition du ministre des Finances, M. Chalhoun le 2 mai 2019, la commission des finances de l'ARP a rejeté ce projet, qui consistait en l'émission d'un emprunt obligataire jusqu'à 800 M USD sur les marchés internationaux. Pour rappel, la dernière levée de fonds de ce type remonte à octobre 2018. L'Etat tunisien avait alors émis un emprunt obligataire de près de 500 M EUR (contre un objectif d'un milliard d'euros évoqué initialement), d'une maturité de 5 ans et pour un taux d'intérêt de 6,75%. De nombreux observateurs avaient relevé le durcissement des conditions de financement. Ainsi, à titre comparatif, l'Etat tunisien avait émis le 17 février 2017, un emprunt obligataire d'un montant de 850 M EUR, d'une maturité de 7 ans, et pour un taux d'intérêt de 5,625 %.

- Le premier ministre tunisien, M. Youssef Chahed, a décidé d'augmenter les salaires minimums et les pensions de retraites du secteur privé de +6,5% à partir de mai 2019.

Selon [un communiqué de la Présidence du gouvernement tunisien](#) publié mercredi 1<sup>er</sup> mai 2019, le chef du gouvernement, M. Youssef Chahed, a décidé d'augmenter de +6,5% le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) dans le secteur industriel, le salaire minimum agricole garanti (SMAG), le salaire des travailleurs de chantiers, ainsi que les pensions des retraités du secteur privé relevant de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Cette hausse est effective à compter du mois de mai 2019. Cette décision intervient un mois après l'adoption du projet de loi réformant les régimes de retraite, qui comprend notamment une hausse de +3% des contributions au titre des régimes de retraite. En outre, la hausse des salaires minimums a lieu dans un contexte inflationniste (+7,1% en mars 2019 en glissement annuel) qui engendre une baisse du pouvoir d'achat des ménages. Il est précisé dans le communiqué que le nouveau SMIG s'établira désormais à 403,104 TND. Pour rappel, le SMIG avait été augmenté en mai 2018 de +6,3% (régime de 48 heures) et de +6% (régime de 40 heures). Par ailleurs, le secrétaire

général de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT), M. Nouredine Taboubi, a annoncé lors de son discours à l'occasion de la fête internationale du travail mercredi 1<sup>er</sup> mai, que l'UGTT entamera à partir de juillet prochain de nouvelles négociations sociales au titre de l'année 2020.

- *Les flux d'IDE entrants bruts totaux à destination de la Tunisie ont augmenté de +9,8% sur le premier trimestre de l'année 2019 par rapport à la même période de l'année 2018.*

Selon [des données publiées par l'Agence de promotion des investissements étrangers \(FIPA\)](#), les flux d'investissements directs étrangers (IDE) entrants bruts à destination de la Tunisie ont progressé de +9,8% sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2019 (T1 2019) en glissement annuel (g.a.), s'élevant à 620,8 M TND (179,6 M EUR), contre 656,5 M TND (190,2 M EUR) sur la même période de 2018. La croissance des IDE au T1 2019 s'explique principalement par celle observée dans l'industrie (+45,9% en g.a., à 270,5 M TND).

A noter toutefois que la hausse des IDE en TND a ralenti par rapport aux années précédentes : la croissance de ces flux atteignait +18,8% au T1 2017 en g.a. et +25,2% au T1 2018 en g.a. Ce ralentissement est lié au secteur des services, qui affiche de mauvaises performances (IDE sectoriels en baisse au T1 2019 de -49,2% en g.a., à 59 M TND).

Enfin, il est important de noter que la hausse des flux d'IDE entrants bruts vers la Tunisie est liée principalement à la dépréciation du dinar. En euros, les flux d'IDE au T1 2019 ont en effet diminué en glissement annuel (-5,6%). Ils avaient cru de +8,7% en 2017 et de +3,1% en 2018 sur la même période en g.a.

- *Sept accords de coopération bilatérale ont été signés en marge de la première réunion du haut conseil stratégique de coopération tuniso-italien qui s'est tenue mardi 30 avril 2019 à Tunis.*

Le haut conseil stratégique de coopération tuniso-italien s'est tenu mardi 30 avril à Tunis, sous la coprésidence du chef du gouvernement tunisien, M. Youssef Chahed, et du président du conseil des ministres italien, M. Giuseppe Conte. Selon [un communiqué de la Présidence du gouvernement tunisien](#), sept conventions de coopération bilatérale ont été signées au terme de cette réunion. Ces accords concernent : (i) une déclaration commune de la première réunion dudit Conseil, exposant les perspectives de coopération économique à venir ; (ii) un accord sur le soutien des infrastructures de transport électrique « Elmed » afin de promouvoir les échanges d'énergie entre l'Europe et l'Afrique du Nord, le lancement effectif du projet se fera à l'horizon de 2023 ; (iii) un accord sur la reconversion d'une deuxième tranche des dettes tunisiennes en projets d'investissement d'une valeur de 25 M EUR à partir de 2020, afin de financer une partie du projet de développement intégré à El Mohdeth dans la délégation d'El Faouar, (iv) un protocole d'accord sur le programme d'amélioration des infrastructures et des services scolaires au primaire avec un prêt de 25 M EUR, (v) un protocole d'accord sur la mise en œuvre du « Programme d'appui à la décentralisation en Tunisie » sous la forme d'un don de 25 M EUR, (vi) un Mémoire d'accord entre le ministère des Affaires étrangères tunisien et le ministère des Affaires étrangères italien sur la formation de diplomates, (vii) un mémorandum d'accord entre la Caisse de dépôt et de consignation (CDC) de la Tunisie et son équivalent italien sur le projet « *Risparmio Senza Frontiere* » (livrets sans frontières), qui introduira un nouveau service de transfert de fonds des livrets postaux italiens vers les livrets postaux tunisiens, avec pour objectif d'accroître l'épargne des Tunisiens vivant en Italie. Lors d'un point presse conjoint, M. Youssef Chahed a déclaré que cette première réunion du Haut conseil « *marque le début d'une nouvelle étape pour les relations bilatérales, que ce soit sur le plan économique, énergétique, scientifique, sécuritaire ou encore sur le plan de la migration* ». Pour sa part, M. Giuseppe Conte, a assuré que « *l'Italie s'est engagée à investir dans l'expérience démocratique tunisienne, vu que ce pays demeure un facteur de stabilité dans la région méditerranéenne* ». Par ailleurs, M. Giuseppe Conte a profité de cette visite en Tunisie pour s'entretenir avec le président de la République tunisienne, M. Béji Caïd Essebsi, afin d'évoquer notamment la dégradation de la situation en Libye.

- *Le bureau de la Banque Africaine de Développement pour l'Afrique du Nord à Tunis a été inauguré le 2 mai 2019.*

Lors d'une visite officielle à Tunis du 2 au 4 mai 2019, le directeur de la Banque Africaine de Développement (BAD), M. Akinwumi Adesina, a inauguré le bureau régional de la banque pour l'Afrique du Nord. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat entre l'institution et la Tunisie et permettra d'évoquer les différents points de coopération et les perspectives de développement.

## LIBYE

- *La Banque centrale de Libye (BCL) à Tripoli a annoncé lundi 29 avril 2019 son intention de bloquer toute nouvelle émission de lettre de crédit par quatre banques de commerce établies dans l'Est du pays.*

Dans [un communiqué publié sur son compte facebook](#), la Banque centrale de Libye (BCL) à Tripoli (Ouest du pays) a annoncé lundi 29 avril 2019 son intention de bloquer toute nouvelle émission de lettres de crédits par quatre banques de commerce établies dans l'Est du pays : Alwaha Bank, Wahda Bank, Ejmaa Alaraby Bank et la Banque de commerce et du développement. La BCL reproche à ces banques des faits de corruption et de non-respect des procédures établies en matière de crédits et de transferts directs (octroi abusif de lettres de crédits). Ces mesures devraient nuire aux ressources financières du Général M. Khalifa Haftar, qui utilisait jusqu'alors ce type de financement.

- *La National Oil Corporation (NOC) a annoncé une augmentation de 20% des ventes de pétrole et de ses dérivés au cours du mois de mars par rapport à février.*

Selon [un communiqué de la National Oil Corporation \(NOC\)](#), les revenus de la société provenant de la vente de pétrole brut et de produits dérivés ont atteint 1,5 Md USD en mars, soit une augmentation de +20% en glissement mensuel. La NOC a expliqué cette hausse par la fin du blocus armé de trois mois et par la levée de la force majeure sur le champ pétrolifère de Sharara le 4 mars 2019. Toutefois, le président de la NOC, M. Mustafa Sanalla, a déclaré que « *la dernière recrudescence des hostilités constitue une grave menace pour nos activités, notre production et notre économie nationale* ».